

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vingt-six mars deux mil dix-huit

L'an deux mil dix huit et le 26 mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de Conseil de la mairie sous la présidence de Mr GROSSIN Jean, Maire.

Présents : M. GROSSIN Jean, Maire, Mmes : BERRIAU Laure, DAUTREPPE Marie-Bernadette, DUBREUIL Virginie, PONCET Nathalie, Mrs BRETHOMÉ Joseph, DUPÉ Frédéric, DUPÉ Raymond, JOLLY Benoit, JOLLY Claude, MORNET Jean-Claude.

Absents excusés : GUILBAUD Guylène procuration à DUBREUIL Virginie
BRETHOME Joseph (arrivée en cours de séance)

AVENANT N°4 AU LOT N°2 (MENUISERIES-CHARPENTE) - EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE ET CONSTRUCTION D'UN PREAU

Le Conseil accepte l'avenant en moins value d'un montant de 1.772,07 € HT suite à une modification sur les travaux de menuiseries.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARISATION D'UN ENFANT EN CLASSE SPECIALISEE

Le Conseil décide de verser une participation d'un montant de 580,00 € à la commune de St Gilles Croix de Vie pour un enfant de la commune, accueilli en classe spécialisée à l'école Edmond Bocquier, pour l'année scolaire 2017/2018.

CONTRAT A DUREE DETERMINEE POUR LE PERSONNE ADMINISTRATIF EMPLOYE A LA MAIRIE

Le Conseil décide de créer un emploi temporaire, pour accroissement d'activités à la mairie, du 1er avril au 30 juin 2018, pour 17h30 par semaine.

CHOIX DE L'ENTREPRISE CHARGEE DU DIAGNOSTIC CHARPENTE POUR LA SALLE POLYVALENTE

Une mission diagnostic charpente bois de la salle polyvalente est attribuée au bureau d'études ECTS de Rezé pour un montant de 4.400,00 € HT.

Mr BRETHOME Joseph participe à la séance pour les points suivants.

CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION D'UN MARCHE DE RECONNAISSANCE DES RESEAUX ENTERRES DETECTION NON INTRUSIVE ET GEO REFERENCEMENT DES RESEAUX SENSIBLES ET NON SENSIBLES

Dans le cadre de la réforme de la prévention des endommagements de réseaux a été instaurée une obligation pour le maitre d'ouvrage d'assurer la sécurité des travaux grâce à la localisation précise des réseaux. Le Conseil décide d'adhérer au groupement de commandes avec la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie pour satisfaire à cette obligation.

ACQUISITION DE TERRAIN RUE DE L'ATLANTIQUE

Le Conseil décide l'achat de la parcelle cadastrée B 47, au lieu-dit "Les Chaumes", d'une contenance de 7465 m² à Mr AUBERT Léon, pour un montant total net vendeur de 115.000,00 €;

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2018

Le Conseil vote les budgets primitifs 2018 comme suit :

- le budget général s'équilibre en section de fonctionnement à 743.696,00 € et en section d'investissement à 990.296,00 €.

L'équilibre des budgets lotissements, en opérations réelles, est de :

- lotissement des Mûriers : 111.300,00 €
- lotissement des Hironnelles : 1.573.859,00 €

En mairie, le 28 mars 2018
P/Le Maire, L'Adjoint délégué,
Raymond DUPÉ